

Le Thérésien. Les années tumultueuses, 1958-1965 (première partie)

Pour donner suite au numéro du BHP sur les mouvements étudiants

Léon Debien

Homosexualités et politique : Québec et Canada
Volume 16, numéro 3, printemps 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056183ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056183ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Debien, L. (2008). Le Thérésien. Les années tumultueuses, 1958-1965 (première partie) : pour donner suite au numéro du BHP sur les mouvements étudiants. *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 227-244. <https://doi.org/10.7202/1056183ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Pour donner suite au numéro du *BHP*
sur les mouvements étudiants
Le Thérésien
Les années tumultueuses, 1958-1965
(première partie)

LÉON DEBIEN

*Ex-directeur des services pédagogiques
du Collège Lionel-Groulx de 1967 à 1972*

« Le pouvoir étudiant », tel est le titre en première page du journal *Le Thérésien*, publié le 3 octobre 1968. Cette prise de « position de l'exécutif du syndicat étudiant » du cégep Lionel-Groulx est signée par Réal Valiquette, vice-président à l'éducation. Le manifeste s'affiche dans un encadré vertical sur fond saumoné. Il accapare, en hauteur, le tiers de la une et se poursuit à la page quatre. Le dernier paragraphe a pour intitulé « Et la violence ». Rapidement, ce texte circule dans la plupart des CÉGEPs par les réseaux de la Presse étudiante nationale (PEN) et de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). Le document suscite des adhésions qui se transforment en ralliements. Le 8 octobre, les cégépiens de Sainte-Thérèse décident par un vote majoritaire d'occuper le collège et d'en expulser les directeurs. Le lendemain, ceux des CÉGEPs de Valleyfield et de Chicoutimi font de même. Le mercredi 16 octobre, dans la page « des idées - des événements - des hommes », le *Devoir* publie le manifeste de Réal Valiquette dans une version plus élaborée. La publication est accompagnée d'un éditorial de Claude Ryan : « Le "pouvoir étudiant" : un corridor sans issue ». Le 18 octobre, les étudiants des CÉGEPs Maisonneuve, Édouard-Montpetit et Saint-Laurent entreprennent à leur tour l'occupation de leur institution. La semaine suivante, les cégépiens de neuf autres collèges les imiteront. Le mardi 22 octobre, le directeur du *Devoir* écrit un second éditorial « Le "pouvoir étudiant" : mythe et réalité ».

Le lendemain, le même journal réunit, sous le titre « Le pouvoir étudiant », trois textes issus de lecteurs de Montréal, de Québec et de Matane. Les titres parlent d'eux-mêmes : « Le vrai sens du pouvoir étudiant », « La découverte du pouvoir étudiant », « Faut-il rejeter les aspirations étudiantes ?¹ ».

Dans l'histoire du journalisme étudiant, aucun texte publié par un collégien n'a rejoint un si grand nombre de lecteurs, ni suscité autant d'intérêt de la part d'un grand quotidien. Les réactions et les commentaires engendrés par le manifeste de Sainte-Thérèse alimenteront pendant plusieurs semaines les colonnes du *Devoir*. Une compilation de tous les écrits sur le sujet en ferait facilement la démonstration. Chroniqueurs, éducateurs, sociologues, philosophes, parents, étudiants y vont de leurs analyses et de leurs solutions. Dans le maintien d'une tradition qui lui est spécifique, les pages du *Devoir* deviennent un carrefour où se rencontrent les opinions les plus diverses. Dans une moindre mesure, les autres journaux nationaux libéreront aussi quelques-unes de leurs colonnes pour donner la parole à d'autres lecteurs.

Ce mouvement d'insurrection des cégépiens, amorcé au collège Lionel-Groulx, concrétise en quelque sorte un souhait latent, exprimé un siècle auparavant, par un autre étudiant du collège de Sainte-Thérèse, Laurent-Olivier David. Dans une correspondance² du 21 février 1861, publiée dans *L'Abeille*³, journal des étudiants du Séminaire de Québec, L.-O. David fait part aux lecteurs de quelques réflexions. « Les commotions politiques, écrit-il, bouleversent le monde, les gouvernements despotiques dans beaucoup de pays font place aux monarchies constitutionnelles ; on proclame partout que les peuples doivent se gouverner par eux-mêmes ». Pour cet étudiant de Sainte-Thérèse, il y a un peuple qui ignore ces bouleversements, celui des collégiens. « Cependant, ajoute-t-il, les écoliers sont étrangers à ce mouvement, les flots révolutionnaires battent en vain les mers (cours de récréation) des collèges, le régime absolu y domine toujours » même si « les idées d'émancipation s'y sont, il est vrai, quelquefois introduites ».

L'utopie d'un *Pouvoir étudiant* telle qu'exprimée dans *Le Thérésien*, dans les premiers jours d'octobre 1968, se situe dans la continuité d'une tradition éducative commune à tous collèges classiques, malgré leurs particularités institutionnelles. En 1861, le réseau collégial comptait douze collèges pour moins de 500 élèves de niveau collégial. Le seul moyen de communication à leur disposition était *L'Abeille*, journal qui favorisera le développement d'un premier réseau de sociabilité étudiante. Au début de l'année scolaire 1968-1969, le réseau collégial comptait 23 CÉGEPs, dont 12 entreprenaient leur seconde année, pour un total de 35 508⁴ cégépiens. Le campus de démarrage de la majorité de ces CÉGEPs était un collège, membre de la Fédération des collèges classiques du Québec. Au printemps 1967, ces collèges recevaient 3 277 élèves

au niveau collégial. Ces collégiens se regroupaient dans des associations générales (AGE) et assuraient la publication d'un journal, associé à la Presse étudiante nationale. La PEN s'appuyait sur une force de rassemblement efficace : congrès annuel, sessions de formation, colloques, agence de presse et bulletin de liaison. L'influence et le rayonnement obtenus par le manifeste de Réal Valiquette reposent essentiellement, au départ, sur le réseau de communication de la PEN et de l'UGEQ. Par la suite, le relais sera assuré par *Le Devoir* dont le directeur avait été, de 1945 à 1962, secrétaire national de la section canadienne française de l'Action Catholique Canadienne. Quant au responsable de l'éducation au même journal, Gilles Gariépy, il avait présidé aux destinées de la presse étudiante au début de la décennie 1960.

Entreprendre l'histoire du journal étudiant *Le Thérésien* peut paraître présomptueux, surtout qu'il ne bénéficie d'aucune entrée dans l'inventaire historique de « la presse québécoise⁵ » des André Beaulieu, Jean Hamelin et consorts. Pourtant d'autres journaux étudiants y ont leur place : *L'Antenne* du CÉGEP Édouard-Montpetit, le *Trait d'union* de Maisonneuve, le *Cécilien* de Valleyfield, le *Cran* de Jonquière, l'*Estudiant* de Joliette, le *Lendemain* de Limoilou, le *Brébeuf* du collège éponyme et quelques autres. Si l'histoire du *Thérésien* peut ressembler à celle des autres journaux étudiants, elle s'en distingue par l'importance stratégique que ce journal a eue dans la préparation et le déclenchement de la crise d'octobre 1968. Le *Thérésien* a été le premier journal étudiant à transformer en enjeu politique l'utopie du « Pouvoir étudiant ».

Cette étude du journal *Le Thérésien* se situe dans la continuité de deux articles déjà publiés : « Esquisse d'une genèse de la contestation étudiante d'octobre 1968 »⁶ et « Les journaux de collège au XIX^e siècle »⁷. Cette monographie rappellera les débuts du journalisme étudiant à Sainte-Thérèse de 1852 à 1878, la naissance, en 1880 des *Annales Térésiennes*, ses métamorphoses jusqu'à la création, en 1958, d'un nouveau journal étudiant, *Le Thérésien*. L'étude s'attardera aux années tumultueuses (1958-1965) que ce journal a connues au début de la Révolution Tranquille.

JOURNAL DE COLLÈGE ET JOURNAL ÉTUDIANT

Le journalisme étudiant s'est exercé dans deux types de journaux, le journal de collège et le journal étudiant. Le premier est produit et financé par l'institution. Il poursuit plusieurs objectifs : la promotion du collège et de l'enseignement qui s'y donne, le maintien de liens avec les anciens, la défense de l'Église et dans certains cas la mise en valeur d'une région comme l'a fait *L'Oiseau-Mouche* du collège de Chicoutimi. Un professeur prêtre en

a la direction et assure la plupart des chroniques. Il réserve aux collégiens un espace, colonnes ou pages, pour des productions étudiantes tirées des meilleurs devoirs scolaires ou de travaux présentés dans les sociétés littéraires et oratoires. Ces sociétés traitaient de sujets historiques et philosophiques ; elles se penchaient aussi sur l'actualité politique et religieuse. Le contrôle éditorial relevait du directeur. Selon les institutions et les objectifs poursuivis, la participation des collégiens pouvait varier d'un collège à l'autre. Ainsi le journal *Le Collégien* (1873-1876) de Saint-Hyacinthe semble avoir été le moins ouvert à une participation active des collégiens. Les journaux de collège au XIX^e siècle ont eu une durée très brève, ne dépassant pas trois ans. Deux seulement ont eu une production d'au moins dix années, les *Annales Térésiennes* et l'*Oiseau-Mouche*.

Quant au journal étudiant, il est entièrement sous la responsabilité des collégiens : impression, rédaction, politique éditoriale, mise en pages. Il poursuit les objectifs du journal de collège, mettant davantage l'accent sur la vie étudiante, son organisation, ses valeurs. Il cherche à établir des liens avec les collégiens des autres institutions. Au XIX^e siècle, seul le journal *L'Abeille* du séminaire de Québec entre dans cette catégorie. Regroupés en coopérative nommée « Société des typographes », les collégiens de Québec ont produit et financé leur journal, se procurant même une presse pour l'imprimer. Cette presse leur permettra d'éditer une dizaine d'ouvrages dont trois éditions d'un *Chansonnier des collèges* qui sera vendu dans le réseau collégial. Les revenus de ces ventes permettront de financer l'*Abeille*. Ce journal étudiant sera publié pendant près de 15 ans, plus que les journaux de collège publiés au cours du même siècle. Un seul autre journal étudiant, le *Brébeuf* du collège éponyme, verra le jour en 1934, avant l'essor que prendra la presse étudiante sous l'égide de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), dans la décennie 1940.

Pour survivre, le journal de collège et le journal étudiant doivent parvenir à s'autofinancer. Il leur faut donc générer et solliciter des rentrées d'argent : abonnements, publicité, activités de financement, contribution des parents, des anciens, de la direction du collège. Cependant le financement ne suffit pas, il faut aussi une volonté de la direction du collège et une motivation des étudiants. La production d'un journal nécessite énergie et temps. À la fin du XIX^e siècle, sur les vingt collèges qui offrent de l'enseignement classique, deux seulement soutiennent un journal de collège, Sainte-Thérèse et Chicoutimi. En 1930, le réseau des collèges regroupe 34 institutions dont quelques-unes de création récente. Des huit journaux publiés dans les collèges au siècle précédent, seules *Les Annales Térésiennes* subsistent. Chicoutimi aura une nouvelle publication, *Alma Mater*. Quatre autres institutions soutiennent la publication d'un journal de collège : Nicolet, Rimouski, Saint-Jean, Valleyfield.

OPPOSITION DE L'ÉGLISE

Au-delà des problèmes de financement et de l'engagement des instances collégiales, un facteur plus important a joué à l'encontre de la publication de journaux dans les collèges : la censure de l'Église. La position ultramontaine du diocèse de Montréal a voulu dresser un rempart contre toute influence extérieure, surtout celle des journaux. Elle s'opposait sur cette question à la libéralité du diocèse de Québec. À Sainte-Thérèse, l'interdiction de recevoir et de lire les journaux remonte à l'automne 1848⁸. Cet interdit sera appliqué dans la plupart des collèges des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe et, en même temps, défié par bon nombre de collégiens. Même *Le Semeur*⁹, journal de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), fondée en 1904, subira les foudres de la censure.

L'ACJC entendait procurer à ses membres une formation religieuse et patriotique. Ce mouvement élitaire s'appuyait sur un recrutement sélectif et la formation de cercles d'études portés par le secret, dans les premières années. L'ACJC ne recherchait pas le nombre mais la qualité. Elle enrôlait des apôtres, des croisés. Lionel Groulx, professeur au séminaire de Valleyfield, raconte la naissance de ce mouvement dans *Une croisade d'adolescents*¹⁰. En décembre 1910, Mgr Joseph-Médard Émard, évêque du diocèse de Valleyfield, « s'appuyant sur un *motu proprio* du pape », interdit « la lecture des journaux et revues, y compris *Le Semeur* », à tous les élèves des collèges de Rigaud et de Valleyfield¹¹. L'interdit touchant *Le Semeur* sera progressivement ignoré.

ESSOR DES JOURNAUX ÉTUDIANTS

C'est sous l'impulsion de la JEC, créée en 1935, que le journal étudiant prendra véritablement son essor. La force de ralliement et de mobilisation de ce nouveau mouvement d'action catholique s'organise autour d'un projet : promouvoir l'idéal chrétien dans la Cité étudiante. L'épanouissement chrétien de cette cité ne repose pas sur les élus, mais le commun. Comment intervenir auprès du peuple des collégiens si ce n'est avec la presse !

Par la création du journal *JEC*, en 1935, devenu *Vie étudiante* en 1946, l'Église s'engage dans le développement d'un journalisme chrétien afin de rejoindre le plus grand nombre d'élèves des écoles secondaires, des collèges, des couvents et des Écoles normales. Le tirage de départ de 3 500 exemplaires, en 1935, passe à 50 000, en 1940. Afin de soutenir et encadrer le développement de la presse étudiante, la JEC crée, en 1943, une école de journalisme, la Corporation des Escholiers Griffonneurs. Gérard Pelletier en sera le maître d'œuvre. L'engagement chrétien du laïc s'impose de plus en plus, encouragé

par le nouvel évêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau. Le soutien apporté par la JEC à l'expansion du journalisme étudiant favorisera la transformation du journal de collège en journal étudiant. C'est ainsi que les *Annales Térésiennes*, journal du collège de Sainte-Thérèse, se transformeront en journal étudiant en 1944.

EXERCICE DU JOURNALISME À SAINTE-THÉRÈSE

Le premier texte d'un collégien de Sainte-Thérèse à paraître dans un journal étudiant est une correspondance publiée dans *L'Abeille*, le 8 avril 1852. Datée du 29 mars, elle fait près d'une page. Le correspondant présente aux lecteurs du journal de Québec le collège de Sainte-Thérèse, l'édifice extérieur et intérieur, les élèves « au nombre de 180 », le village et son activité économique, distillerie, moulins, marché où « près de 200 voitures chargées de denrées, de grains et de bois » s'y rassemblent certains jours.

Du 8 avril 1852 au 11 décembre 1878, 19 correspondances rédigées par 12 collégiens de Sainte-Thérèse dont neuf, de 1860 à 1862, alimentent les pages de *L'Abeille*. Après un arrêt de publication de 1862 à 1877, soit 15 ans et deux générations de collégiens, *L'Abeille* reprend ses activités en septembre 1877. Jusqu'en 1881, elle exercera le même attrait chez les collégiens des autres institutions. Les correspondants de Sainte-Thérèse produiront sept autres textes du 12 mai au 26 décembre 1878.

Des élèves des collèges de Saint-Hyacinthe, L'Assomption, Nicolet, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Joliette y publient aussi leurs correspondances présentant divers événements de la vie et de l'organisation de leur institution. À certains moments, des numéros de *L'Abeille* contiendront plus de textes signés par des collégiens de l'extérieur que par ceux de Québec. Les correspondants qui faisaient parvenir leurs papiers à Québec s'inscrivaient dans le courant journalistique de l'époque où le voyageur fait connaître aux lecteurs d'un journal les lieux qu'il visite.

Pour les lecteurs de *L'Abeille*, chaque collège est un lieu à découvrir avec ses us et coutumes. Hors de Québec et de Montréal, les collégiens sont reclus onze mois par année dans un collège isolé sans moyen de communication si ce n'est la correspondance. Après avoir établi des liens par l'intermédiaire de *L'Abeille*, les collégiens voudront se rendre sur les lieux pour y rencontrer leurs nouveaux camarades. Ces visites amorcées par le collège de Québec susciteront la réciprocité des institutions visitées. Étant donné le nombre de collégiens impliqués dans ces rencontres, les déplacements ne pouvaient s'effectuer que par une voie de communication, le fleuve. Un voyage des collégiens de Québec à Saint-Hyacinthe et à Montréal nécessitait un voyage de trois

jours à bord d'un bateau loué incluant deux couchers et repas, et transport par voie ferrée de Longueuil à Saint-Hyacinthe puis de là à Montréal.

LES *Annales Térésiennes*

Le désir de lancer eux aussi un journal accaparera les journalistes en herbe de Sainte-Thérèse, au cours de l'année scolaire 1879-1880. Quatre feuilles manuscrites, multipliées par quelques scribes, circuleront en catimini dans les salles d'études et de récréation. Manège qui ne passe pas inaperçu. Un professeur offre alors aux responsables de reproduire leurs feuilles selon le procédé de la lithographie afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. Sous l'appellation *Annales Térésiennes*, ce journal produira 7 numéros de quatre pages du 12 avril au 24 mai 1880, sous la responsabilité entière des collégiens.

En septembre 1880, le supérieur Antonin Nantel offre aux collégiens de transformer leur hebdomadaire en une petite revue mensuelle, format de poche de 30 à 40 pages, imprimée par Beauchemin & Valois de Montréal. Les *Annales Térésiennes* sont donc transformées en un journal de collège sous la direction du professeur qui avait initié les collégiens au procédé lithographique. De septembre 1880 à juin 1901, les *Annales* paraîtront pendant dix années, entrecoupées de trois arrêts de un, quatre et cinq ans pour une production totale de plus de 3 500 pages. Après un long silence (septembre 1900 à juin 1901), la publication du dixième volume des *Annales Térésiennes* se fait sous l'entière responsabilité des élèves, membres de l'Académie Saint-Charles. Créées par les collégiens en 1880, les *Annales* terminent le siècle sous leur direction. Elles ne reprendront leur publication qu'à l'automne 1914.

RELANCE DES *Annales Térésiennes*

La production des *Annales Térésiennes* a connu quelques arrêts dont le plus long compte 14 années, de septembre 1901 à juin 1914. À l'automne 1914, la relance de la petite revue s'effectue dans les mêmes conditions qu'auparavant. Un professeur en dirige les destinées et la collaboration des collégiens est maintenue. Elle vient surtout des membres de l'ACJC, regroupés dans le cercle Basile-Routhier. Leurs écrits rendent compte de lectures, de conférences, de débats faits dans le cercle acéjiste. La religion et la patrie, le drapeau et la langue deviennent les sujets de prédilection. La plupart des collèges avaient un cercle de cette nature. *Le Semeur* qui avait recouvré sa liberté fera régulièrement mention dans ses pages des activités de ces cercles. Malgré une participation plus active des collégiens, les *Annales Térésiennes* demeureront

un journal de collège. Elles sont publiées presque de façon continue jusqu'en juin 1940. De juillet 1940 à juillet 1943, elles délaissent leur format de poche pour un petit in-quarto, se donnent pour quelques mois un nouveau nom « Les cahiers de Sainte-Thérèse ». La revue reprend son appellation originale, en décembre 1943.

Au printemps 1944, gagné par l'effervescence de la JEC, le supérieur Louis-Joseph Rodrigue¹² accorde la production des *Annales Térésiennes* aux étudiants, sous réserve de retenir une page pour les Anciens. Un jeune prêtre, Charles Lussier¹³, qui avait été journaliste au journal *Brébeuf* du collège éponyme est nommé conseiller. Petit in-folio (27 x 37 cm), le journal est publié à 1 900 exemplaires sur papier glacé avec caractères de couleur. Le premier numéro sort en novembre 1944. Ce journal étudiant paraîtra pendant dix ans, au rythme de trois ou quatre numéros par année. Le succès des *Annales Térésiennes*, sa constance et son influence s'expliquent par la qualité des équipes éditoriales, le soutien financier du collège et l'encadrement exercé par la Corporation des Escholiers Griffonneurs.

UN JOURNAL QUI PARLE À L'ÉLÈVE

« Organe officiel des élèves du Séminaire de Sainte-Thérèse », les *Annales Térésiennes* se présentent à ses lecteurs « avec une formule nouvelle et un esprit nouveau. L'élève qui parle à l'élève »¹⁴. De quoi lui parle-t-il ? De la Cité étudiante, de coopérative, de caisse populaire, d'épargne, de théâtre, de musique, de solidarité, de valeurs chrétiennes. L'année 1947-1948 sera l'année faste du journal. Cinq numéros seront publiés dont un double. Les *Annales* obtiendront une mention pour la Griffe d'Or, lors de l'attribution annuelle des prix du journalisme par la Corporation des Escholiers Griffonneurs. Le numéro qui suit cet hommage est porté par ces lauriers. Utilisant la majuscule, les rédacteurs qualifient les *Annales* de « JOURNAL DU PEUPLE ? PAR LE PEUPLE ? ET POUR LE PEUPLE ». Ils n'hésitent pas à se comparer aux ouvriers « avec leurs syndicats, leurs associations professionnelles et le droit de grève. [...] Nous avons tout ceci, chez nous, les étudiants, (sauf le droit de grève, bien entendu) »¹⁵. Au début de la décennie 1950, les *Annales* abordent des sujets plus politiques dont le droit à la gratuité scolaire¹⁶ et à un travail¹⁷ d'été. Quand ils sortent de leur Cité, les journalistes dénoncent la misère qui accable les ouvriers¹⁸ et l'existence des taudis¹⁹. Ils engagent aussi les étudiants à réfléchir à leurs responsabilités sociales²⁰.

INTERRUPTION DE PUBLICATION

Après avoir, de novembre 1944 à mai 1954, dirigé avec succès les *Annales Térésiennes* et participé activement aux diverses activités de la Corporation des Escholiers Griffonneurs, les collégiens de Sainte-Thérèse sont brusquement dépouillés de leur journal. Un nouveau recteur, Monseigneur Pierre Décary, se réapproprie cette publication pour la transformer en bulletin de liaison destiné aux anciens et aux amis du collège. Ce détournement privera les collégiens de journal pendant près de cinq ans et interrompra, pendant plus de huit ans, les échanges inter collégiaux qu'ils avaient tissés par l'intermédiaire de la Corporation des Escholiers Griffonneurs. Cette décision du recteur survient à un moment où la JEC entre dans « la période la plus dramatique en même temps que la plus silencieuse de toute [son] histoire »²¹.

Le recteur justifie sa décision en avançant que chaque cours produit un journal de classe, feuilles manuscrites imprimées sur stencils. Ne paraîtront, pendant cinq ans, que des feuilles de classe disparates, balbutiantes, éphémères. Parmi toutes ces tentatives, un de ces petits journaux, *Le Fureteur*, se distingue par le nombre de pages, la régularité de sa publication, même durant les vacances d'été. Il donnera naissance à un nouveau journal étudiant, *Le Thérésien*.

ORIGINE DU JOURNAL *Le Thérésien*

Le Thérésien sera le premier journal à s'adresser à tous les collégiens de Sainte-Thérèse, depuis *Les Annales Térésiennes*. Sa publication débute en novembre 1958 sur l'initiative de neuf étudiants, dont sept sont membres de la JEC. *Le Thérésien* cessera ses activités en 1971, après avoir produit 12 volumes et plus de 80 numéros. La page couverture du premier numéro représente en quelques coups de crayon l'esquisse du collège supportée par le titre *Le Thérésien*, au centre de la page le Penseur de Rodin et, en bas de page, un thème : « Réfléchir ». Cette page titre reprend celle d'un journal de classe, *Le Fureteur* (mai 1958²²), rédigé par les élèves du 121^e cours depuis leur entrée en belles-lettres. Ces étudiants avaient publié au cours des années scolaires 1957-1959, 15 numéros de 25 pages brochées. Conservant le format (22 x 28 cm) du *Fureteur*, deux numéros du *Thérésien* paraîtront à l'automne 1958 et en mars 1959. Ce journal aborde les sujets traditionnels : bonheur, amitié, religion. Distribué aux 662 élèves, *Le Thérésien* reçoit un accueil qui dépasse les attentes. Cet accueil surprend le recteur, celui qui avait retiré les *Annales Térésiennes* aux étudiants, en mai 1954.

DÉTOURNEMENT D'OBJECTIFS

Devenu président de la Fédération des collèges classiques et maître d'œuvre d'importants travaux d'agrandissements du séminaire de Sainte-Thérèse, le recteur offre à l'équipe du nouveau journal une publication plus relevée avec distribution hors les murs. Papier glacé, folio (29 x 39 cm), 8 pages sur 2 colonnes, apport de la couleur, nombreuses photos, mise en pages professionnelle, le tout produit par l'Imprimerie Pierre Desmarais. Tout pour plaire aux journalistes en herbe qui n'avaient pas connu les *Annales Térésiennes* ; tout pour répondre aux ambitions d'un recteur qui projetait d'établir à Sainte-Thérèse un collège universitaire.

Cinq numéros paraîtront de décembre 1959 à novembre 1960²³. Le premier porte sur les agrandissements du collège, illustrés par six photos. Il est fait essentiellement d'entrevues avec l'Évêque, le recteur, l'architecte, le maire, le député, etc. Tous soutiennent la nécessité de ces constructions pour le développement de l'éducation et le rayonnement de l'institution. La contribution des élèves est réduite à deux poèmes et deux proses. Les numéros suivants accordent plus d'espace aux étudiants. Ils publient des travaux faits à la Société d'histoire²⁴, rendent compte de rencontres du cercle des Sciences Sociales avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC)²⁵ et d'un séjour à Cuba des scouts routiers²⁶. Ce choix veut souligner l'ouverture au monde des collégiens de Sainte-Thérèse, leur application intellectuelle et la qualité de l'enseignement qu'ils reçoivent. Le dernier numéro aborde en pages centrales « la campagne de souscription » de 1 000 000\$ pour amoindrir la somme des emprunts hypothécaires. Ces pages mettent en évidence deux appels à la générosité des lecteurs. L'un de la direction du journal et l'autre de l'évêque dont le texte est repris de l'album publicitaire (23 x 30 cm) qui accompagnait le lancement de cette campagne.

La une de ce numéro a pour titre « L'AGESST – Notre gouvernement responsable ». Cette association générale des étudiants du Séminaire de Sainte-Thérèse, née de la réflexion d'un comité dirigé par le recteur, aurait été la première à voir le jour dans un collège, suscitant même l'intérêt de plusieurs institutions²⁷. L'exécutif de cette association n'est pas élu démocratiquement mais choisi par les responsables des 14 mouvements et associations parascolaires du collège. Elle deviendra dans les mois suivants l'objet d'affrontements entre les autorités et les étudiants, puis entre les collégiens eux-mêmes. Pendant près de quatre ans, ces disputes alimenteront les pages du *Thérésien* et le condamneront au silence à plusieurs reprises. Mais, tel le phénix, le *Thérésien* renaîtra. Le numéro de novembre 1960 du *Thérésien* sera le dernier de cette édition de luxe. Décision précipitée du recteur ! Probablement puisqu'un numéro sur papier journal (vol III, n° 2,) est publié en mars 1961, sans équipe

éditoriale. Il présente un dossier de trois pages sur le cinéma comme ceux qui avaient été présentés dans les parutions précédentes sur papier glacé.

MORTS ET RÉSURRECTIONS DU *Thérésien*

De décembre 1960 à mars 1965, le *Thérésien* connaîtra deux arrêts de publication d'une année et un de six mois. À deux reprises, en septembre 1963 et en octobre 1965, de nouvelles équipes éditoriales voudront marquer une rupture avec le passé, en recommençant la numérotation et en recourant à un nouveau format. La numérotation, commencée en octobre 1965, se poursuivra jusqu'à la disparition du journal, en 1971. Pour combler le long silence du *Thérésien* qui suit l'arrêt de publication de décembre 1960, des étudiants transforment un babillard en tribune d'opinions, sorte de dazibao sur lequel s'affichent les critiques et les suggestions touchant l'organisation de la vie étudiante et la censure exercée par les autorités de l'institution. Plusieurs placards demandent le retour du journal étudiant.

En décembre 1961, une équipe d'étudiants relance le *Thérésien*. Ce volume IV publié sur papier journal (27 x 39 cm), succède à l'édition luxueuse. Six numéros paraîtront jusqu'en décembre 1962. « Nous relançons donc le journal... [qui] doit refléter les opinions du milieu étudiant et [...] contribuer à former cette opinion »²⁸, lit-on à la une. Il n'en sera rien. Les trois premiers numéros de huit pages s'essouffent dans les nombreux blancs de la mise en pages, conséquence des affrontements provoqués par la mise en place de l'AGESST et de la difficulté de recruter des rédacteurs. Devant la situation, le recteur suspend l'association. L'équipe éditoriale du *Thérésien* démissionne après la publication du numéro de mai.

Démission stratégique, puisqu'en juin, quelques semaines avant les vacances, une nouvelle équipe reprend la barre du *Thérésien* avec une édition de 14 pages et une politique éditoriale ambitieuse et une griffe assurée qui annonce une politique éditoriale. Le journal doit être « l'affaire » des étudiants. Une chronique régulière « Auguste » promènera un regard scrutateur sur la société étudiante. Une tribune « Les deux côtés de la médaille » permettra aux étudiants d'intervenir dans la polémique de l'AGESST. Pour la première fois depuis sa création, le *Thérésien* est publié au cours de deux mois consécutifs et fait du journalisme. Il en a le style, la rigueur, la combativité, la concision. Les pages consacrées aux arts, théâtre, littérature et musique se détachent nettement du devoir scolaire.

PRÉSENCE DE LA PEN

Les premiers mois de l'année 1962-1963 sont encore marqués par le silence du *Thérésien*. La publication ne reprend qu'en novembre avec à la une, en caractères gras, un compte-rendu du congrès de la PEN auquel venaient de participer des représentants du *Thérésien*. À part cette annonce, ce numéro reflète la prudence. Par contre, les 16 pages de celui de décembre utilisent une mise en pages efficace. En première page, six titres accrocheurs avec le nom des auteurs : « Comment expliquer l'attitude de Monseigneur Décary », « Culture et courage », « Les animaux malades de la peste », « Le THÉRÉSIEN veut », « Entreprendre l'œuvre qui s'offre à nous », « Coup d'œil sur les relations Vatican-Moscou », « Présence féminine ». Le journal met en cause la direction du collège, les conseils de classe, le climat hostile entre les autorités et les étudiants. Ce numéro signe la seconde mort du *Thérésien*.

Diverses tentatives de réanimation échouent. Le babillard s'emballe. Se pointe le *Cogito*, petit journal dactylographié, à tirage restreint, qui s'affiche au babillard. Dans un effort ultime de conciliation, deux représentants du *Thérésien* et du *Cogito* produisent, le 23 janvier 1963, un « numéro spécial » ronéotypé du *Thérésien*, à l'encre rouge²⁹. Diverses propositions sont avancées dont « la *nécessité vitale* [...] d'une Association *démocratiquement érigée* »³⁰ avec une charte qui ne saurait « être conçue à huis clos »³¹. Cette intervention-choc convainc les étudiants d'agir. La création d'un Comité provisoire conduira, au début de mai, à la rédaction d'une charte de l'Association dont le fondement serait la cogestion³².

Cette prise de position du Comité provisoire s'appuie sur un document de Robert Gratton, président de la PEN : « À propos d'Association générale - Pour savoir de quoi nous parlons ». Ce texte extrait du Bulletin de la PEN³³ est distribué à tous les étudiants afin qu'ils puissent « connaître les bases des problèmes d'une Association étudiante »³⁴. Le projet de Charte retenu par les collégiens est présenté au Recteur qui le rejette aussitôt. Décision sans appel et comminatoire qui rappelait ce que L.-O. David avait déjà constaté un siècle auparavant quand il avait abordé « les idées d'émancipation » des étudiants et leur désir de « secouer [leurs] chaînes ». « Quelques coups de férule, l'expulsion des plus remuants, voilà, avait-il conclu, [...] le résultat des généreux efforts des champions de la liberté »³⁵.

« JOURNALISME FÉMININ »

Tel est l'un des titres accrocheurs publiés à la une du *Thérésien* de décembre 1962. Ce numéro avait réservé une page pour trois textes d'étudiantes

inscrites au collège depuis septembre³⁶. Pour la première fois dans l'histoire des collèges classiques, un petit séminaire acceptait dans ses murs une première cohorte de 26 jeunes filles. Ce projet, réalisé en collaboration avec les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, répondait à la demande des parents de la région³⁷. Cette initiative du séminaire de Sainte-Thérèse ralliera 17 collèges en 1964-1965. L'ouverture du collège aux jeunes filles leur permettait de poursuivre, à coût moindre, des études collégiales, sans qu'elles soient obligées de fréquenter une institution montréalaise. En septembre 1965, l'ajout d'une 12e année préparatoire aux études supérieures (CPES) porte le nombre de jeunes filles à 95. Nombre qui atteint 284 l'année suivante, année qui précède la création du cégep.

La présence des jeunes filles au collège va modifier, en peu de temps, le comportement des étudiants. D'abord isolées dans un pavillon extérieur pour entreprendre leurs belles-lettres, elles ne s'intégreront progressivement aux garçons qu'à partir de la classe de Rhétorique. Il leur faudra trois ans pour quitter définitivement leur pavillon et participer de plein droit aux diverses activités étudiantes dont le journal. Une première participation au *Thérésien* s'était produite quatre mois après leur arrivée. Participation isolée, car le *Thérésien* avait cessé ses activités le même mois.

Lors de la reprise de parution d'un nouveau *Thérésien* en septembre 1963, l'équipe éditoriale ignore, par décision des « autorités », la participation des étudiantes, même pour la rédaction d'un numéro spécial de 16 pages, réservées à un sujet : *La Femme*³⁸. L'équipe éditoriale avoue qu'elle « ne peut d'elle-même transformer l'ordre établi »³⁹. « Considérant qu'il ne s'agit ni d'association ni d'interdépendance, mais tout simplement de collaboration », l'éditorialiste conclut en invitant « les autorités [à] méditer sur ce sujet ». Ce refus pousse les étudiantes à produire *L'Étrave*, journal de 20 pages dont le format (21 x 27 cm), le papier et la typographie sont identiques à ceux du *Thérésien*. Le nombre restreint de collégiennes limitera, malgré leur premier enthousiasme, le nombre de parutions. Le premier numéro paraît à la fin d'octobre 1963. Un article sur le séparatisme retiendra l'attention du *Thérésien*⁴⁰.

Si la naissance difficile de l'Association générale des étudiants accapare régulièrement les pages du *Thérésien*, il n'en est pas ainsi pour *L'Étrave*, puisque cette question ne concerne pas les collégiennes. L'actualité retiendra davantage leur intérêt : l'éducation des filles⁴¹, l'assassinat de Kennedy⁴², la grève des journalistes au journal *La Presse*⁴³, les élections complémentaires du 5 octobre⁴⁴. Dans cet article, l'auteure rappelle aux divers partis politiques « qu'aux prochaines élections », elles voteront. La journaliste fait allusion au droit de vote à 18 ans, récemment acquis à la suite d'une campagne entreprise par le journal *Vie Étudiante*, la PEN et plusieurs journaux étudiants. Le vote

à 18 ans fait entrer la vie politique dans les collèges et invite les étudiants et les étudiantes à prendre leur place dans les affaires de l'État. *L'Étrave* entendait y contribuer.

UN *Thérésien* NOUVEAU

Au début de l'année 1963-1964, le retour du *Thérésien* annonçait un changement important. Il ne s'adresserait désormais qu'aux élèves du collégial. Une équipe moins nombreuse sans lien direct avec les groupes conflictuels en avait pris la direction. Cette série sera la plus longue depuis la création du journal. De septembre 1963 à mars 1965, sept numéros de 20 pages seront publiés la première année et sept autres de 12 pages au cours de la seconde. Témoin du conflit permanent entre les autorités et les étudiants, le *Thérésien* rendra régulièrement compte de la question, donnera son point de vue, fera des suggestions.

Cependant pour éviter de se laisser vampiriser par ce conflit, l'équipe éditoriale s'alimentera aux ressources de la PEN. En novembre 1964, trois étudiants s'interrogent sur la raison d'être du journalisme⁴⁵. Un quatrième rend compte du congrès des journalistes de langue française, tenu à la mi-novembre, s'attardant à l'adoption d'une Charte de l'intégrité professionnelle du journaliste⁴⁶. Une rubrique intitulée « ICI ET LÀ (dans le monde civilisé) » permet « un contact avec les autres institutions classiques »⁴⁷, par la présentation des journaux qui s'y publient. Le *Cécilien* de Valleyfield, le *Laurentien* de Saint-Laurent, le *Classique* de Rouyn⁴⁸ retiennent particulièrement l'attention.

Malgré l'absence d'une association démocratiquement élue, le *Thérésien* n'ignore pas la création de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) ni le congrès de fondation de la Fédération des Associations générales des étudiants des collèges classiques (FAGECCQ), tenu à la mi-octobre 1963⁴⁹. Cette Fédération ouvre des horizons nouveaux : gratuité scolaire, bourses, participation, cogestion et charte de l'étudiant. La poursuite de ces objectifs est primordiale « pour l'esprit et l'atmosphère du séminaire », conclut le journaliste. Le numéro de janvier 1964 lance un appel « Pour une A.G. »⁵⁰. Appel entendu puisque, à la fin de février, 80 % des étudiants élisent, pour la première fois, le président de leur Association. Cette première élection se situe dans un moment particulier de l'histoire du Séminaire de Sainte-Thérèse.

CRISE DES NOTES

Monseigneur Pierre Décary était dans sa dixième année de rectorat dont la durée normale était de six. Les travaux d'agrandissements, les premières recommandations de la Commission Parent, la création d'un ministère de l'Éducation avaient favorisé une prolongation de son mandat. Toujours soucieux de l'image et de la réputation de « son » collège, Monseigneur Décary avait imposé une gouvernance rigoureuse pour mettre en valeur et maintenir la réputation de l'institution, quitte à tolérer quelques déviances.

Le nombre élevé des échecs aux examens de la session de l'automne 1963 pousse la direction pédagogique à normaliser les notes des élèves, sans consultation des professeurs concernés. Ceux-ci contestent. La crise éclate en janvier 1964 et se prolonge jusqu'en mai. Douze professeurs laïcs sont suspendus puis congédiés. Le journal *Le Devoir* se solidarise avec le corps enseignant. À la fin d'avril, les journalistes Réal Pelletier et Jules Leblanc publient quatre articles aux titres dévastateurs :

« Séminaire de Sainte-Thérèse : renvoi de douze professeurs ; ordre est donné de souffler les notes des étudiants » (25 avril) ; « La faculté des arts ferait enquête à Sainte-Thérèse » (28 avril) ; « Désorganisation pédagogique au Séminaire de Sainte-Thérèse » (30 avril) ; « Séminaire de Sainte-Thérèse, on limoge les « têtes fortes » (30 avril).

Ces écrits mettent à rude épreuve la réputation de l'institution. En juin, un nouveau recteur prend la direction du collège.

NOUVEAUX HORIZONS

L'entrée en fonction du nouveau recteur, le chanoine Charles Lussier, annonce des jours meilleurs. Ce recteur avait été le conseiller de l'équipe éditoriale des *Annales Térésiennes* (1943-1954). Signe de l'amélioration des relations entre la direction du collège et les étudiants, le nouveau recteur obtient du *Thérésien* quelques pages pour exprimer ses réflexions⁵¹ sur la deuxième tranche du Rapport Parent, publiée le 20 novembre. Il explique aux lecteurs les avantages des modifications pédagogiques proposées par le rapport et souligne la probable transformation du collège de Sainte-Thérèse. Ce changement d'attitude entre la direction et les étudiants élimine les affrontements du passé et laisse aux étudiants la responsabilité de leur association. Ce qui ne supprimera pas les dissensions internes.

Le Thérésien du 31 octobre 1964 porte essentiellement sur de nouvelles dissensions causées par le refus de l'exécutif de l'Association d'adhérer à la FAGECCQ. Le titre « La marche funèbre de l'Association » qualifie bien le

contenu des opinions qui s'affrontent. La rumeur collégiale déferle, dont la démission de l'exécutif. À la mi-décembre, le président démissionne. L'Association et le *Thérésien* entrent dans une période de latence qui se prolongera jusqu'au début de l'automne. Ignorant toujours cette énième querelle de leurs confrères, le journal *L'Étrave* s'engage résolument, en novembre 1964, dans la promotion du « Syndicalisme étudiant »⁵² :

La masse étudiante doit maintenant s'intégrer dans la société, s'adapter aux conditions économiques et prendre contact avec le monde du travail. Le syndicalisme étudiant verra donc à définir et à situer la place de l'enseignement et de l'étudiant dans la nation.

Cette prise de position de *L'Étrave* fait suite à une enquête auprès des étudiantes « sur le syndicalisme étudiant et ses modalités »⁵³. Elle portait sur les associations étudiantes (AGE, UGEQ, FAGECCQ), la cogestion et les moyens de pression (manifestations, grèves). « Dans un monde étudiant qui évolue à folle allure, qui se définit, se structure, se syndicalise, sommes-nous encore dans le coup? L'avons-nous déjà été?⁵⁴ », conclut l'auteure, Louise Harel. La même enquête menée chez les étudiants n'obtient aucun écho dans le *Thérésien*. Il est assez particulier que la vision de l'avenir du monde étudiant vienne du groupe des jeunes filles, admises au collège depuis moins de trois ans. Leur intégration complète, en septembre 1965, leur donnera part entière à une éducation commune. Plus étonnant! Dans sa dernière parution en mars 1965, le *Thérésien* avait remis en cause le bien-fondé de cette co-éducation qu'il jugeait prématurée⁵⁵.

La démocratisation de l'enseignement qui naît des travaux et des recommandations du Rapport Parent modifiera l'exercice du journalisme étudiant dès l'année scolaire 1965-1966. L'augmentation soudaine de la population étudiante, sa diversité sociale et la mixité transformeront le comportement des étudiants et des directions de collèges. Le pluralisme culturel mettra à mal les certitudes des uns et le délit d'opinion des autres.

Après les années tumultueuses, le *Thérésien* entrera, en septembre 1965, dans une période de stabilité et de maturité. Il gagnera en autorité et deviendra l'un des porteurs du « Pouvoir étudiant ». Avant de se définir comme un journal de combat en janvier 1968, le *Thérésien* vivra de septembre 1965 à décembre 1967 ses années glorieuses.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Auteurs de ces textes par ordre d'énumération : Claude Pilon, étudiant en sociologie, Laval ; Claude Charron, président de l'UGEQ ; Lucien Lelièvre c. s. v. collège de Matane.

2. Titre donné, au XIX^e siècle, à un texte soumis au directeur d'un journal par un correspondant extérieur.
3. Vol. IX, n^o 18, 28 février 1861.
4. Lucie Héon, Denis Savard, Thérèse Hamel, *Les cégeps : une grande aventure collective québécoise*, Les Presses de l'Université Laval, 2006. « Effectifs des cégeps », tableau 2, p. 98.
5. *La presse québécoise des origines à nos jours*, Les Presses de l'université Laval, neuf tomes 1973-1989.
6. Léon Debien, *Bulletin d'histoire politique*, hiver 2008, vol. 16, n^o 2 ; dossier : « Les mouvements étudiants des années 1960 », p. 75-95.
7. Léon Debien, « Les journaux de collège au XIX^e siècle », *Mens*, printemps 2005, vol. V, n^o 2, p. 345-395.
8. Mgr Jean-Charles Prince, *Lettre à Louis Saché s. j.*, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, 22 novembre 1848, RAPQ 1967, p. 167.
9. Revue mensuelle créée en 1904 et supervisée par les aumôniers de l'ACJC.
10. Québec, Imprimerie l'Action sociale limitée, 1912.
11. Lionel-Groulx, *Lettre à Émile Chartier*, 26 décembre 1910, *Journal - 1895-1911 - Lionel Groulx I*, Les Presses de l'Université de Montréal 1984, note 332, p. 225.
12. Louis-Joseph Rodrigue.
13. Charles Lussier. Journaliste au *Brébeuf* au moment où Paul Gérin-Lajoie en est le directeur en chef.
14. Vol. 31, n^o 1, novembre 1944, p. 1.
15. Vol. 36, n^o 5, mai-juin 1948.
16. Bernard Gascon, « Y ont-ils droit ? », décembre 1953.
17. Étienne Fortier, « Le travail et les vacances », mai 1954.
18. Gilles Drainville, « Expérience ouvrière », octobre 1952 ; Bernard Gascon, « Un cancer rongé la Province », avril 1954.
19. Jean Fortier, « Ils ont des yeux pour ne rien voir », avril 1953.
20. Jacques Grand'Maison, « Responsabilités sociales », octobre 1950.
21. Gabriel Clément, *op. cit.*, p. 235.
22. Vol. 2, n^o 5.
23. Vol. II, n^o 1 à 4, décembre 1959 à juin 1960 ; vol. III, n^o 1, novembre 1960.
24. Vol. II, n^o 4, juin 1960, « Le Comte de Frontenac », « Le rapport Durham », p. 4, 5, 8.
25. Vol. II, n^o 2, février 1960, « Les jeunes travailleurs qui sont-ils ? », p. 2 ; n^o 4, « La J.O.C. au séminaire », p. 1.
26. *Ibid.*, « Par les États-Unis, vers Cuba », p. 1, 4, 5, 6.
27. Noël Mallette, « Les deux côtés de la médaille », *Le Thérésien*, vol. IV, n^o 4, juin 1962, p. 11.

28. « Notre position parmi vous », vol. IV, n° 1, p. 1.
29. Vol. 6, n° 1, 5 pages.
30. Normand Giroux, « On ne peut accepter quelque forme d'association immédiate ? », p. 2. Les soulignés sont dans le texte.
31. Marcel Boyer, « Principes », p. 3.
32. *Le Thérésien*, « Edito : Requiem ? », vol. 1, n° 2, p. 2-3.
33. *Bulletin de la Presse Étudiante Nationale*, vol I, n° 2, mars 1963.
34. Document dactylographié, 5 avril 1963, 3 pages.
35. *Op. cit.*
36. Lise Calvé, « Réputation d'une jeune fille » ; Céline Riopel, « Le yoga » ; Diane Bellon, « Gilbert Bécaud ».
37. Lise Calvé, *Le séminaire et les jeunes filles*, étude inédite sur l'intégration des jeunes filles au Séminaire de Sainte-Thérèse, janvier 2001, 25 pages. Lise Calvé a fait partie de la première cohorte.
38. Vol. 1, n° 3, octobre 1963, 16 pages.
39. *Numéro spécial La Femme*, « Un commun dénominateur littéraire », octobre 1963, p. 3.
40. Vol. 1, n° 4, p. 2.
41. Vol. 2, n° 2, « Pour ou contre l'éducation des filles », octobre 1964.
42. Vol. 1, n° 1, « JFK », octobre 1963.
43. Vol. 2, n° 1, « Presse Liberté », octobre 1964.
44. *Ibid.*, « Voyons, M. Johnson, pensez-y donc ! ».
45. Germain Savard, « D'un désir de communication » ; Normand Giroux, « L'éveil du journalisme thérésien » ; Marcel Boyer, « Le testament du journaliste », vol. 1, n° 4.
46. « Charte de l'intégrité professionnelle du journaliste », *ibid.*
47. Jacques Boyer, vol. 1, n° 4, novembre 1963, p. 2.
48. Vol. 1, n° 5, janvier 1964 ; n° 6, février 1964 ; n° 7, mois ?, 1964.
49. Michel Martin, « F.A.G.E.C.C.Q. », vol. 1, n° 5, janvier 1964, p. 4 et 8.
50. André Binette, vol. 1, n° 5, p. 5.
51. « Le rapport Parent », vol. 2, n° 6, 29 décembre 1964, p. 5-7.
52. Solange Collin, vol. 2, n° 2, p. 18-19. L'auteure analyse *Le syndicalisme étudiant au Québec* de Serge Joyal, président de la FAGECCQ.
53. Louise Harel, « Enquête au Pavillon », vol. 2, n° 2, novembre 1964, p. 20.
54. *Ibid.*
55. Vol. 2, n° 7, Yvon Dubeau, « L'avocat du Diable », p. 6 et 7.